

INSCRIPTION 2022/2023

Pour valider l'inscription, n'oubliez pas de joindre à la présente fiche complétée **recto et verso**, **datée et signée** :

- une **photo d'identité** récente avec les nom et prénom de l'enfant,
- **le règlement** soit par chèque, libellé à l'ordre du trésor public, avec les noms et prénom de l'enfant au dos ou en espèces (merci de faire l'appoint). Les tarifs sont en page 6 du guide des transports 2022/2023.

ATTENTION après le 19 juillet 2022, une majoration de retard de 40 € est appliquée.

TRANSPORTS SCOLAIRES ANNÉE 2022/2023

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e)

père, mère, tuteur légal, famille d'accueil de l'élève

demeurant à l'adresse indiquée au recto du présent document,

atteste sur l'honneur avoir pris attentivement connaissance avec mon enfant du règlement intérieur des transports scolaires dans le guide pratique des transports scolaires de la Communauté de communes du Haut Chablais 2022/2023.

Fait à

Le

Signature :